

# Le Lien



**LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : [www.saintlouisdahaha.com](http://www.saintlouisdahaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisdahaha.com](mailto:municipalite@saintlouisdahaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

## À METTRE À VOTRE AGENDA

### FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi 6 septembre en raison du congé de la fête du Travail. Le bureau sera ouvert mardi 7 septembre à compter de 8h30.

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison du congé de la fête du Travail, la séance du conseil municipal aura lieu le mardi 7 septembre 2021 à 20h00 à la salle municipale. Les mesures sanitaires devront être respectées (port du masque, le lavage des mains et la distanciation d'un mètre).

Bienvenue à tous !

### JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX VISITE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

La Fabrique de Saint-Louis-du-Ha! Ha! invite toute la population à venir visiter l'église et son patrimoine religieux les 11 et 12 septembre 2021 de 13h00 à 16h00. Il y aura une présentation PowerPoint sur l'histoire de notre église.

Il y aura la présence des organismes communautaires suivants : Cercle de Fermières, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb.

Bienvenue à tous !



Ouvrir  
Faire connaître  
**Valoriser**



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 7 septembre 2021

## PROJET ODRE DU JOUR 20 à la salle municipale

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
  - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 et de la séance extraordinaire du 9 août 2021**
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières**
  - a. Avis de dépôt – projet de règlement #417 établissant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
  - b. Résolution – vente terrain combiné lot 6 400 174 et 6 400 175
  - c. Résolution – vente terrain combiné lot 6 387 202 et 6 387 203
- 9- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
  - a. Résolution – renouvellement permis MAPAQ pour 2 adresses
  - b. Résolution – subvention pour borne électrique
- 10- **Travaux publics**
  - a. Avis de dépôt – projet règlement #416 concernant les limites de vitesse de certaines rues dans la municipalité
  - b. Résolution – augmentation salariale employé 32-0006
  - c. Soumission – achat abrasif 2021-2022
  - d. Inscription – formation « Camion de déneigement »
- 11- **Urbanisme**
  - a. Résolution – demande d'autorisation CPTAQ lot 3 225 272
- 12- **Sécurité incendie**
  - a. Autorisation – Recrutement pompiers
  - b. Inscription – Rendez-vous annuel en sécurité civile
- 13- **Santé bien-être et Hygiène du milieu**
- 14- **Varia**
- 15- **Période de questions**
- 16- **Levée de l'assemblée**

# Infos de votre maire suppléant

Chers citoyens (nes) de Saint-Louis-du-Ha! Ha!,

L'été tire à sa fin, on a eu un beau mois d'août, les jeunes sont bien amusés au camp de jour, les étudiants du CÉGEP ont déjà commencé leur année scolaire. Bonne Année à tous les étudiants.

Objectifs au niveau des travaux publics.

- Début du ponceau au Vieux Chemin;
- Travaux de réalisations sur nos chemins de terre y compris l'abat poussière.

Nous avons eu de belles soirées au terrain de balle de notre équipe masculine et féminine.

Je tiens à remercier le personnel du bureau pour le beau travail accompli cet été et les employés aux travaux publics et à notre mécanicien.

Merci !

Gilles Dumont  
Maire suppléant

## **RECRUTEMENT REGROUPEMENT SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL**

Il y aura une séance d'information pour ceux et celles qui aimeraient devenir un (e) responsable de service de garde à l'enfance. Cette séance aura lieu le jeudi 23 septembre 2021 à 19h à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Cette rencontre sera présentée par des gens du CPE Les Calinours.

# SAVIEZ-VOUS...

## VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre cinquième versement de taxes municipales pour le 15 septembre. Merci de votre collaboration.

---

## NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS LORS DE VOS LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES ET MISE À JOUR COVID-19 / PASSEPORT VACCINAL

Considérant que la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! doit se conformer à certaines règles édictées par ses assureurs, nous sommes désolés de vous apprendre que certaines activités ne pourront plus se dérouler dans les cuisines de nos salles disponibles à la location.

Ceci concerne principalement les particuliers et les organismes qui souhaitent utiliser les cuisines. Étant donné que ces salles n'ont pas de hottes commerciales, il sera donc interdit d'y faire de la friture. Par définition la friture est « Une cuisson d'aliments utilisant de l'huile végétale et/ou de graisses animales et qui produit des vapeurs graisseuses (oeufs, bacon, steak, etc.). Des affiches indiquant « friture interdite » y seront donc affichées.

Passeport vaccinal : celui-ci sera **requis** pour les activités sportives au gymnase, peu importe le type de sport. Pour les activités sociales dans nos salles, il sera **non requis** dans le cas de cérémonies (funérailles, mariages, baptême etc), des rassemblements familiaux ou des réunions d'organismes. Les autres activités seront au « cas par cas ». L'organisme locataire aura la responsabilité d'en faire la vérification.

Dominique Michaud  
Directrice générale / secrétaire trésorière

---

## SERVICES DE DÉCHIQUETAGE SÉCURITAIRE

Vous êtes de plus en plus préoccupé par le vol ou la fraude d'identité? La municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! offrira le service de déchetage de documents personnels au courant du mois d'octobre prochain.

Pour ce faire, une unité de déchetage mobile se présentera dans le stationnement du bureau municipal de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! afin de détruire les documents confidentiels périmés des citoyens et citoyennes de la municipalité.

L'opération déchetage exécutée sur place par une firme spécialisée dans le domaine est un service de qualité supérieure. En effet, des pratiques exemplaires rigoureuses assurent la sécurité et la confidentialité de ce service qui comprend la destruction de papiers (relevés bancaires, relevés de cartes de crédits, déclaration de revenus, factures, etc.) ainsi que la destruction du plastique (carte d'identité).

Les éléments sont déchetés dans des unités de déchetage mobiles industrielles de manière à ce qu'il soit tout à fait impossible de les reconstituer, puis le papier est envoyé à des usines de papier pour être recyclé et le plastique est acheminé vers une usine de recyclage. Plus de détails vous seront donnés en temps opportun dans le prochain journal municipal du mois d'octobre concernant la date et les heures prévues. Tous les documents que vous allez apporter devront être dans des boîtes de carton et le coût sera de 7.50 \$ / la boîte. Inscription obligatoire au bureau municipal ou au 418-854-2260 poste 1.

Suite....

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Informations pour électeurs et candidats

## **RAPPEL.. RAPPEL... POSER SA CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES**

Si vous le désirez, vous pouvez déjà venir chercher votre formulaire de candidature au bureau municipal afin de vous préparer à l'élection, mais vous ne pourrez le déposer qu'entre **le 17 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2021** lors de la période prévue à cet effet. Un avis public sera émis afin d'informer la population sur les jours et les heures auxquels vous pourrez déposer une candidature.

Aussi, le DGEQ met à votre disposition un guide afin d'éclaircir toutes les étapes du processus en vous expliquant tous vos droits en tant que futur candidat ou en tant que candidat officiel à l'élection. Ce guide est disponible en ligne sur le site du DGEQ ou en allant sur le site de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Sachez qu'il est du devoir du président d'élection d'informer, de répondre aux questions des futurs candidats et de permettre à tous les citoyens d'exercer leur droit démocratique. Le président d'élection est disponible lorsque le bureau municipal est ouvert et il se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. Le cas échéant, veuillez prendre rendez-vous, au préalable, auprès de ce dernier.

## **NOUVEAUTÉ : LE VOTE PAR CORRESPONDANCE**

### **Aux personnes de 70 ans et plus**

Vous avez de la difficulté à vous déplacer et vous êtes hébergés dans une installation enregistrée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux telle que la résidence A. Parent ou vous êtes ordonné ou recommandé à l'isolement par les autorités de la santé publique?

Nous vous offrons la possibilité de vous inscrire sur la liste de vote par correspondance afin de vous éviter de vous déplacer. Il suffit d'en faire la demande par téléphone ou par écrit à votre présidente d'élection, Madame Dominique Michaud au 418-854-2260 poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : [municipalite@saintlouisduhaha.com](mailto:municipalite@saintlouisduhaha.com). Si vous répondez à cette condition, **vous devez faire votre demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.**

D'autres informations vous seront communiquées par la présidente d'élection afin de vous aviser des procédures qui seront en place pour le déroulement de ce vote.

# Organismes et loisirs

## CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 13 septembre 2021 à 13h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du Ha! Ha!

Avant la réunion soit à compter de 12h00, il y aura un dîner de prévu au parc La Chanterelle (situé derrière l'église). Vous devez apporter votre boîte à lunch et venez manger avec nous. Si la température n'est pas clémente, le dîner aura lieu à la salle municipale.

Pour celles qui désirent assister seulement à la réunion, elle débutera à 13h30. Les mesures sanitaires sont obligatoires (gel désinfectant à l'entrée, masque de procédure et distanciation sociale du 1 m). Pour celles qui n'ont pas de masque de procédure, nous vous les fournissons gratuitement. Capacité d'accueil de personnes : 50

Si vous n'êtes pas membres des fermières et vous désirez venir à la réunion, vous êtes les bienvenues. Il nous fera plaisir de vous voir !

Bienvenue à toutes les fermières.

---

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 9 septembre 2021 à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre. Le port du couvre visage et la distanciation du 1m devront être respectée. Capacité d'accueil de personnes : 50

---

## CLUB DES 50 ANS ET +

Au courant du mois de septembre, nous allons programmer une date pour notre assemblée générale (AGA). Nous vous tiendrons au courant le plus tôt possible.

La direction.

---

## GYM-CERVEAU

Les séances de Gym-cerveau débuteront le jeudi 16 septembre 2021 à 13h00 à la salle municipale. Pour ceux et celles qui désirent joindre notre groupe, vous devez communiquer au 418-854-3192 et demander Louise.

---

## CLUB SANTÉ VIE ACTIVE

Le programme Vie Active s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Ce programme permet de faire bouger les aînés de façon sécuritaire tout en s'amusant et c'est gratuit.

**Début des cours :** mardi 14 septembre 2021 de 13h30 à 16h00

**Endroit:** salle municipale

**Note:** Pour les nouvelles inscriptions, vous devez avoir votre certificat de naissance à la première rencontre.



<b>Dimanche</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
			<b>1er</b> Bibliothèque de 19h00 à 20h30	<b>2</b> Partie de balle lente à 20h Rivière-du- Loup vs Bar St-Louis	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>6</b> BUREAU MUNICIPAL FERMÉ FÊTE DU TRAVAIL	<b>7</b> Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale avec distanciation physique et le port du masque	<b>8</b> Bibliothèque de 19h00 à 20h30	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b> Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	<b>15</b> 5 <sup>e</sup> versements de taxes  Bibliothèque de 19h00 à 20h30	<b>16</b> Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale	<b>17</b>	<b>18</b>
<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b> Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	<b>22</b> Bibliothèque de 19h00 à 20h30	<b>23</b> Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale	<b>24</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b> Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	<b>29</b> Bibliothèque de 19h00 à 20h30	<b>30</b> Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale		